

programme, on trouvait à la page 5 du communiqué le paragraphe suivant:

D'importants avantages ont été incorporés au programme pour permettre aux industries canadiennes de fabrication d'automobiles et de pièces d'automobiles d'effectuer des ajustements tout en augmentant le rendement et en minimisant la désorganisation. Étant donné les conditions exceptionnelles qui règnent dans l'industrie canadienne, il faut prévoir une période suffisante de transition pendant laquelle les producteurs canadiens pourront adapter leurs installations et leurs opérations aux nouvelles possibilités, tout en maintenant une sécurité raisonnable.

La question de la désorganisation non seulement des industries elles-mêmes, mais des ouvriers, a fait l'objet de négociations prolongées avec l'industrie, qui ont mené à la signature de l'accord avec les États-Unis; on n'a donc pas agi à la légère à cet égard. C'est un problème qui a été prévu et c'est maintenant le moment opportun de mettre ce programme en œuvre; d'ailleurs, le Canada a l'intention de le faire sans tarder. Des dispositions doivent donc être prises pour faire face à la désorganisation prévue.

L'honorable sénateur a signalé que cela causera du chômage. Je ne me préoccupe pas trop, et je pense qu'aucun sénateur ne devrait trop s'inquiéter de la perspective de chômage dans notre pays. Je tiens à signaler que la moyenne du chômage dans notre pays à l'heure actuelle est à son plus bas niveau depuis 1956. L'amélioration sensible de la situation de la population active est attribuable en partie, je ne dis pas en totalité, au gouvernement qui a su instaurer des programmes favorables à l'économie.

Le sénateur Grosart a demandé si ces 5 millions de dollars sont tout ce qu'on demandera—«Y aura-t-il d'autres demandes?» Quand il s'agit d'un nouveau programme dont on fait l'essai, je pense que le gouvernement fait de son mieux, après avoir consulté les dirigeants de l'industrie en cause et les syndicats intéressés, pour estimer la désorganisation que cette mesure créera. Il ne s'agit que d'une estimation. J'espère qu'elle se révélera satisfaisante, mais d'ordinaire un gouvernement ne demande pas plus qu'il ne lui faut. Il est à espérer que non seulement les 5 millions requis pour venir en aide aux travailleurs mais aussi les 10 millions qu'on juge opportun de mettre à la disposition de l'industrie aux fins de prêts, seront suffisants. Toutefois, comme on s'attend que ce programme stimulera l'activité économique, je

ne verrais pas d'objection sérieuse à revenir à la charge pour demander d'accroître le montant de l'un ou l'autre de ces crédits, si le programme donne les résultats qu'on en attend.

L'honorable sénateur a demandé également si ce programme tenait compte des intérêts du consommateur—«Les automobiles seront-elles meilleur marché?» Le ministre a dit qu'avec le temps les automobiles coûteraient sans doute moins cher, que le prix de vente au détail d'une automobile au Canada se comparerait à celui des États-Unis. Tout le monde aimerait que cela se produise mais il ne faut pas oublier, par contre, que ce programme vise surtout à assurer une vaste expansion de l'industrie de l'automobile et un nouveau marché important pour ses produits chez notre voisin du Sud. Il en résultera, je l'espère, de meilleurs emplois pour les Canadiens et une activité économique accrue de cette industrie. Nombre d'autres industries profiteront également de la mise en œuvre de ce programme.

Je ne promets pas que cette initiative réglera tous nos problèmes, mais il me semble qu'elle est tout à l'honneur des Canadiens à l'époque de forte concurrence où nous vivons.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce bill pour la troisième fois?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Honorables sénateurs, avec l'assentiment du Sénat je propose que le bill soit lu maintenant pour la troisième fois.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 3^e fois et adopté.)

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable John J. Connolly: Honorables sénateurs, on m'apprend qu'à l'autre endroit on discute en ce moment des crédits provisoires après quoi on étudiera le bill relatif aux subventions accordées aux régions désignées, bill dont nous sommes au courant.

Je ne puis dire exactement à quelle heure les choses vont se passer, mais je dois informer le Sénat, que d'après mes renseignements, les députés sont unanimes pour ajourner ce soir pour le congé d'été.

Je demanderais donc l'indulgence du Sénat pour traiter de façon expéditive les bills qui nous seront soumis afin de répondre aux désirs de tout le monde, je pense, au Parlement. Cela signifie que la sanction royale aurait lieu au cours de la soirée.